

L'État de droit ne sert qu'aux agresseurs, jamais aux victimes !

écrit par Jacques Martinez | 13 mars 2024



L'État
de droit...
c'est quoi?



L'État
de droit...
c'est quoi?

« *Mais, Monsieur, il faut respecter l'État de droit !* »
C'est la réplique que des gens pensant plutôt à gauche opposent à ceux d'entre nous qui voyons déferler sur les

écrans TV, par les ondes radios, à la une de la presse écrite, des informations leur prouvant que la France va très, très mal ! Un banal exemple, avec des bandes (venues d'où? Chuttt!!!) se tirant dessus durant une heure et dont leurs balles traversent des appartements, sans que les forces de l'ordre françaises interviennent non parce qu'elles ne le veulent pas mais parce qu'elles ne le peuvent pas faute de matériels de protection : elles ne sont plus en mesure de défendre le citoyen !!!



□ **Au Salvador, Nayib Bukele Ortez** -père musulman, mère catholique : il n'appartient à aucun culte et ne croit qu'en Jésus-Christ- a réglé le problème. D'une manière quelque peu drastique... « limite avec l'État de droit » ! Et pourtant

la Cour Suprême du Salvador l'a autorisé à se représenter le mois dernier...(en 2019, inconnu, il avait été élu dès le premier tour avec 53% des voix) et il vient d'être réélu avec... 84% dès le premier tour !

□ Les Français aspirent à une vie tranquille afin que leur famille vive en sécurité ! Pas tous : sont contre une frange de la gauche et les hors-la-loi tels que truands ou terroristes islamistes...

□

Oui, la France va mal, pire elle est au bord du gouffre ! Mais l'État se veut rassurant : « *Vous irez mieux bientôt : allez, faites un pas en avant !* » C'est sa façon d'appliquer sa dernière initiative : faciliter la fin de vie ! Décision contre laquelle d'ailleurs s'est déclaré le Dr Arnaud Chiche fondateur de l'association Santé En Danger (collectif-

sed.org).

□Comment en est-on arrivé à ce que des habitants tranquilles dans leur immeuble veuillent brusquement aller vivre ailleurs ?

« Je suis fatiguée d'avoir peur de vivre 24h/24 en ayant peur même chez moi ! » a fait savoir une habitante après des tirs sur son immeuble ! Tout comme ses voisins. □Et nous, nous les comprenons. Pas les « bien pensants » qui sont des plus minoritaires en notre pays. mais qui détiennent la parole au sein de la majorité des organes de presse dont ceux que nous payons par nos impôts. Cela ne les empêche pas d'avoir, à notre adresse, ce genre de réflexion :

□« Mais à quoi pensez-vous ! Vous êtes les adorateurs d'un État qui, selon vous, devrait prendre au pied de la lettre le bien-être de ses habitants à savoir ses contribuables ! Un CONtribuable n'a aucun droit ! D'ailleurs, il n'est que la première syllabe de son qualificatif ! Seul l'État de droit doit prévaloir ! »

C'est l'avis d'élus appartenant plutôt à une gauche allergique à toute mesure de protection du citoyen ! Exemple : installer de la vidéo-surveillance dans leur commune. Ils vous objecteront :

« Cela va à l'encontre de la liberté de chacun de pouvoir se déplacer dans l'espace public ! »

□Mais qui cela peut-il bien déranger, sinon l'homme ou la femme allant à un rendez-vous coquin ? En revanche, les commerçants placés dans l'angle d'une caméra sont bien contents d'une telle surveillance.

« Et voilà, encore le besoin sécuritaire des fachos ! », regrettera un élu genre LFI.

□Un tel État de droit, c'est curieux, ne prend la défense que de ceux qui, précisément, sont contre cet État de droit puisqu'ils ne respectent pas du tout les lois de ce même État de droit ! Et pourquoi n'en ont-ils rien à faire... pardon, rien à f..tre de nos lois ! Parce que ce même État de droit a enfanté des lois qui leur sont des plus favorables alors que les victimes... LEURS VICTIMES sont

quasiment ignorées par ce même État de droit !

Un pays ne doit pas s'étonner de la mansuétude dont fait preuve notre justice en se montrant favorable aux personnes volontairement « hors-la-loi » quand les responsables politiques présidant notre République désignent à la tête du ministère de la Justice un avocat ! Type mitterrandien tel Badinter ou type macronien tel Dupond-Moretti ! Un avocat dans l'exercice de sa profession, qui défend-t-il ? Souvent des victimes ou souvent des hors-la-loi ? À coup sûr des hors-la-loi ! Et surtout les pires allant de celui qui ne fait « que » nous menacer à celui qui ira jusqu'à nous tuer voire nous assassiner après nous avoir torturés -viols, détention, coups...- ou massacrés pendant des heures ! Comme ce fut le cas pour le malheureux Bastien Payet, 35 ans, brillant candidat d'une émission de Jean-Luc Reichman : 5 ans après, ses lâches tueurs sont depuis plus de 3 ans... libres ! Et il n'y a aucune date de procès, déplore sa mère. **Vidéo sur la détresse de sa mère et la colère de JL Reichman :**

<https://www.jeanmarcmorandini.com/article-565351-meurtre-de-bastien-payet-la-colere-de-jean-luc-reichmann-alors-que-les-agresseurs-de-son-ancien-candidat-ne-sont-toujours-pas-juges-et-ont-ete-remis-en-liberte-video.html>

À chaque fois qu'une personne lambda aspire à, ne serait-ce, qu'un peu de tranquillité, les « bonnes consciences » lui rétorquent :

□« *Ah, mais, Madame, Monsieur, ces tueurs ont des droits ! Nous sommes dans un État-de-droit ! Nous sommes en République, Madame, nous ne sommes pas dans une dic-ta-tu-re, Monsieur !* »

Si notre République en avait le courage, par référendum, elle demanderait :

□« *OUI ou NON, voulez-vous une politique intraitable envers les personnes se mettant hors les lois de la République Française ?* »

Le OUI ferait mieux que les 84% du Salvador!

Reste à savoir si le Conseil Constitutionnel présidé par Fabius, ancien Premier ministre de Mitterrand, ou le Conseil d'État présidé par l'actuel Premier ministre de Macron, autoriserait un tel référendum.

L'État de droit ? « Fini à gauche, toute ! » □ Passons à « Demi-tour à droite ! Droite ! »

Jacques MARTINEZ, journaliste, □ à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...